

Pour une graphie commune du francoprovençal

Alexis Bétemps

Ce texte a été rédigé tout de suite après la réunion – regroupant des Savoyards, des Suisses Romands, des Valdôtains et, bien sûr, des francoprovençaux du Piémont – organisée à Carema par l'EFFEPI en mars 2003, autour du thème de la graphie du francoprovençal. Il n'a jamais été publié parce que je l'avais écrit essentiellement pour rassembler mes idées sur le sujet et essayer de mieux les enchaîner. Cela a été pour moi une sorte d'exercice intellectuel personnel. La graphie du francoprovençal a toujours représenté un problème difficile à résoudre mais stimulant. L'alternative écriture phonétique/ création d'une koinè a déjà fait couler beaucoup d'encre, en Vallée d'Aoste et ailleurs. Le choix semblait avoir été fait, au cours de ces dernières années, dans le domaine francoprovençal, en faveur de la solution phonétique. Mais à Carema, l'idée d'une koinè, camouflée en nouveau système graphique a été relancée avec force. Depuis, rien de particulièrement nouveau s'est produit sur ce sujet si non la présentation à Aoste, le 22 mai 2004, du Dictionnaire Francoprovençal / Français de M. Dominique Stich. Cet ouvrage est en plein dans la ligne des ouvrages évoqués dans le texte suivant, qui ont été discutés à Carema. Nourrissant beaucoup de perplexités sur le sérieux de la proposition de M. Stich, j'ai crû opportun d'exprimer aussi mon opinion sur le problème.

C'est pour cela que je propose le court essai suivant à l'attention des lecteurs.

(A.B.)

Il y avait longtemps que le problème de la graphie du francoprovençal n'était plus posé avec autant de détermination. Ce renouveau d'intérêt nous vient (est-ce un hasard ?) de Savoie où ce parler languit, hélas, depuis trop longtemps. Cette reprise de la discussion sur des thèmes d'importance capitale pour notre langue, bien que cyclique dans l'aire francoprovençale, est toujours la bienvenue.

Ce n'est pas la première fois que le projet d'une graphie commune est envisagé : vers la fin des années 70, le mouvement *arpitan* aussi avait proposé une graphie unitaire pour un francoprovençal standard baptisé *arpitan*. Cela avait été à l'origine d'un long débat qui a concerné surtout, je dirais même presque exclusivement, les Valdôtains, malgré la vocation œcuménique de l'idée *arpitane*. Beaucoup d'encre a coulé dans des polémiques sur les choix de la graphie sans que la

situation du francoprovençal ne s'améliore pour autant. Cela en valait-il vraiment la peine ?

Les esprits apaisés, de nouvelles graphies, d'inspiration phonétique, ont été progressivement élaborées et mises au point : en Savoie, celle de Conflans, en Vallée d'Aoste, celle du Centre d'Études francoprovençales, dernière évolution après celle de Cerlogne, et au Piémont celle de l'EFFEPI, bien proche de celle du Centre. Il s'agit de graphies semblables mais non unitaires. Avec un peu de travail et beaucoup de bonne volonté, on arriverait à les unifier en des temps raisonnables. La nouvelle proposition de graphie unitaire, présentée à Carema par Alen Favro à l'occasion d'une rencontre entre patoisants, et s'inspirant des travaux du professeur Stich, a certainement contribué à agiter les eaux, probablement trop calmes, des milieux qui s'occupent du francoprovençal. Espérons qu'elle contribue aussi à apporter de la clarté et surtout, à relancer le destin de notre langue. Ce document veut être une contribution qui va dans le sens d'une graphie phonétique, en partant de considérations linguistiques, politiques, dans le sens large du mot, et de l'analyse de différentes situations.

La graphie est un code, donc une convention sociale, utilisé pour fixer sur un support un langage donné, déchiffable par la vue ou par le tact. Il est, par sa nature, neutre par rapport à la langue transcrite et la même langue pourrait être transcrite efficacement par plusieurs graphies différentes. Il s'agit donc, essentiellement d'un instrument, plus ou moins performant, perfectible, mais toujours un simple médiateur pour atteindre un objectif : une forme pour un contenu. Ce code a cependant accumulé dans son histoire une importance particulière, voire sociale, en tant que marque d'instruction, donnant donc la capacité, à celui qui le possède, de déchiffrer le passé et, en quelque manière, d'arrêter le présent. Compétence qui, surtout dans les sociétés faiblement scolarisées, peut devenir discriminatoire et assurer au détenteur une position privilégiée. Ce n'est donc pas par hasard si l'école, dans la plupart des sociétés, considère la maîtrise de la graphie une compétence essentielle. Qui ne la possède pas, celui qui commet des fautes d'orthographe, est considéré comme un ignorant et tend à être exclu des places les plus prestigieuses à l'intérieur de la communauté. Dans certaines sociétés anciennes à structurations élitaires, l'écriture était perçue par qui ne la possédait pas comme une séquence de signes mystérieux, voire magiques et l'on attribuait parfois à qui la pratiquait des pouvoirs surnaturels. Cette attitude à l'égard du code graphique n'a pas encore complètement disparu des sociétés modernes : ce qui explique la passion généralisée pour les problèmes de graphie qui se traduit en concours de dictées dans le meilleur des cas, passe par des revendications périodiques de « normalisation » de la graphie et va jusqu'à l'utilisation de mots ou de lettres en fonction symbolique, voire ésotérique, dans des contextes particuliers par des personnes particulières.

La linguistique nous apprend que la langue est un système de sons significatifs et organisés ayant un sens. Le francoprovençal doit donc être considéré à tous les effets comme une langue, avec toutes les caractéristiques naturelles et un potentiel expressif, pratiquement illimité, comme toutes les autres langues. Insérées dans l'histoire, les langues des hommes ont eu des évolutions différentes, suivant celles des civilisations qui en ont fait un instrument toujours adapté aux exigences du moment. L'affirmation de centres de pouvoirs politiques, économiques et culturels ont fait en sorte que certaines langues aient un rayonnement exceptionnel à l'intérieur d'aires parfois très vastes. Pour rester dans le monde occidental, il suffit de penser à la diffusion du latin et du grec qui ont pratiquement cantonné, il y a deux mille ans, les autres langues à un rôle subalterne pour disparaître ou se transformer profondément à leur tour, quand les centres du pouvoir se sont affaiblis ou ont changé. Grâce à des conditions favorables, certaines langues se sont donc affirmées, souvent au dépens des autres, et se sont affinées par un usage administratif, littéraire et culturel, par la réflexion des locuteurs, par l'élaboration d'une grammaire normative et par l'établissement d'une orthographe.

Cela est vrai pour les langues dites nationales, grandes ou petites.

Normalisés ou pas, tous les parlers, en principe, sont des langues. Mais, comme une langue s'émancipe et s'impose, les variétés de la même famille deviennent des dialectes, puisqu'ils entretiennent un rapport diglossique avec la variété de langue qui a fait fortune, jusqu'à s'appauvrir et à disparaître. Les langues normalisées représentent une minorité par rapport aux milliers de langues qui n'ont pas encore une grammaire codifiée et, encore moins, une orthographe. Parfois elles n'ont même pas une graphie sinon celle phonétique qu'un savant leur a donné.

L'orthographe répond à toute une série d'exigences qui naissent dans une société complexe et moderne nécessitant de signes incontestables, où le maximum d'ambiguïté est éliminé, pour la communication interne d'abord mais aussi pour celle avec l'extérieur, avec ceux qui ont un code linguistique différent. Quand les mots peuvent avoir aussi une valeur juridique ou quand ils doivent être enseignés dans des écoles, le fait d'avoir une forme normée facilite certainement la tâche du juge ou de l'enseignant. La construction d'un système graphique normatif est la réponse à ce type de nécessités. Et cela est possible pour n'importe quelle langue quand les locuteurs le décident. Cela est légitime pour n'importe quelle langue quand les locuteurs ressentent la nécessité de donner à leur parler un statut particulier. Ce changement ne dépend pas des caractéristiques morphologiques de la langue mais d'un choix socio-politique d'une communauté, voire d'une élite. Il peut arriver ainsi que celle qui a toujours été considérée comme une variante secondaire d'une autre langue, un dialecte, devienne une langue autonome. C'est ce qui est arrivé au Norvégien quand, pour des raisons politiques, on a décidé de le distinguer du Suédois.

Politique... Bien sûr, puisque le choix a été de cette nature.

Finalement, même si la linguistique refuse la classification hiérarchique entre langues, dialectes et patois, la politique, quand elle est gagnante, peut le faire et décider ce qu'est une langue avec un "L" majuscule, ce qu'est un dialecte, ce qu'est un patois. Dans cette optique, accumuler des dossiers scientifiques dans le but d'anoblir une langue est parfaitement inutile parce que les lettres de noblesse ne peuvent lui arriver que d'une décision politique partagée : les justifications linguistiques peuvent être toujours trouvées par la suite. Puisqu'on en trouve toujours : il suffit de chercher...

Les choix qui tendent à modifier le statut d'une langue ne sont donc jamais des choix techniques mais toujours des choix politiques. Ce qui est foncièrement juste quand, dans leur ensemble, les locuteurs partagent le choix proposé et inacceptable, par contre, quand l'option est imposée. La valeur politique, donc l'importance d'une langue, s'explique par le fait qu'un système linguistique n'est jamais un simple instrument de communication, neutre, éminemment technique. La langue est beaucoup plus. Elle est la clé privilégiée pour accéder à une culture particulière, l'instrument idéal pour lire la civilisation qui l'a produite et moulée. Elle est le résultat de l'élaboration culturelle d'une communauté et elle véhicule des significations particulières à la communauté, uniques, souvent pleinement accessibles uniquement à ceux qui l'ont apprise en tétant le lait de la mère, d'où langue maternelle. Pour cette raison, la langue est aussi source d'émotions chez ses locuteurs. Il suffit de penser, quand on se trouve à l'étranger, loin de chez soi, à l'émotion ressentie en croisant un inconnu qui parle notre langue ! Seuls les anglophones et ceux qui pratiquent des langues à très grande diffusion sont insensibles à cette situation parce qu'ils considèrent normal, présomption sublime, que tout le monde connaisse leur langue.

Les démagogues n'ont guère besoin d'art rhétorique pour enflammer les cœurs et les esprits avec des discours qui magnifient les vertus de la langue maternelle et en soulignent la supériorité par rapport aux autres. Dans le fond, chaque locuteur pense instinctivement que sa propre langue est la plus belle au monde, qu'elle soit une grande langue de communication ou une langue largement minoritaire. Les locuteurs arrivent toujours à isoler au moins un aspect de supériorité lié à leur langue : elle est plus expressive ou plus synthétique ou plus musicale ou plus rationnelle ou plus riche lexicalement... La langue est presque perçue comme un être vivant et c'est pour cela qu'on dit qu'on aime sa propre langue maternelle. Même quand on la renie et qu'on l'abandonne ! Voilà pourquoi quand on parle de langue il faut toujours faire bien attention parce que les émotions ne sont pas toujours en syntonie avec la justice et ne mènent pas toujours dans la bonne direction. La langue... En son nom, on a pu faire le meilleur et le pire... Mais les leçons du passé ne devraient pas demeurer inécoutées.

On n'a jamais autant invoqué les différences qu'en ce moment où tout semble nous porter vers la globalisation !

On dirait presque que le risque d'homologation des civilisations sur un modèle unique, le plus fort, ainsi que celui de l'homologation linguistique par le biais de l'anglais, ont éveillé les sensibilités des masses, celles occidentales tout de moins. Un peu partout, l'on prône, de plus en plus, la sauvegarde des différences, qu'elles soient biologiques ou culturelles. Comme pour freiner un mouvement irréversible, l'homme semble rechercher, aujourd'hui comme jamais, le différent, l'alternatif, l'insolite, l'unique, le « vrai ». Nous assistons ainsi à la redécouverte de patrimoines autrefois refusés, dans tous les domaines : de la cuisine paysanne aux jeux populaires, de la chanson folklorique aux modes vestimentaires. Et la liste pourrait être très longue.

Est-ce une mode nouvelle ou un nouveau besoin qui s'affirme ? La réponse n'est pas évidente mais, dans la substance, peu importe, si l'on croit que la tendance qui se dessine va dans la bonne direction.

Les langues ne pouvaient pas échapper à ce mouvement. Ainsi, les patois sont redécouverts, à la grande surprise des derniers locuteurs à qui on avait toujours expliqué l'infériorité sociale de leur parler maternel. Et parfois, ils sont même resuscités... Les langues minoritaires sont protégées, surtout si leur position est irrémédiablement compromise : la langue des autres est particulièrement sympathique quand elle est en position de faiblesse, voire en voie de disparition.

On se rend de plus en plus compte que les formes linguistiques particulières font partie et sont fonctionnelles du patrimoine culturel universel et que si l'on veille, à juste titre, à éviter la disparition d'une variété de fleur quelconque, à plus forte raison il faut veiller à éviter la disparition d'un parler, résultat d'une sédimentation séculaire d'expériences de vie et de savoirs populaires. Surtout si ce parler est considéré comme une langue, parce que les dialectes ou les patois (mais quelle est au juste la différence ?) soulèvent beaucoup moins d'enthousiasme... On pourrait même affirmer qu'un dialecte devient langue dès qu'un groupe de personnes décide de le « récupérer ». Parce qu'on récupère toujours une langue, jamais un patois ! Langue c'est beau, dialecte c'est linguistique et patois c'est la langue des pieds : voilà des stéréotypes qu'on rencontre régulièrement dans les débats sur les langues. Parfois, on pense résoudre les problèmes en changeant les noms et en compliquant le vocabulaire. Avec les résultats qu'on peut facilement imaginer...

Gaston Tuailon avoue : « *Décrire le francoprovençal est une entreprise difficile, car cette langue n'existe nulle part à l'état pur, elle existe dans tous les patois francoprovençaux, mais partout associée à d'assez fortes particularités locales. C'est cela une langue dialectale, une langue qui n'existe que sous la*

forme de l'infinie variation géolinguistique : le francoprovençal est une langue de ce type. » Ce qui correspond à dire que dans le domaine francoprovençal aucune variété linguistique n'a eu le dessus sur les autres et que cette « langue qui n'existe de nulle part » n'a pas de koinè et qu'elle n'en a jamais eue, comme la plupart des langues au monde. On peut s'interroger sur le pourquoi, au cœur de l'Europe, cela a pu se vérifier. Ce qui serait un excellent exercice mental, bien que stérile puisque les interprétations qu'on peut donner de l'histoire ne la changent pas autant. Plusieurs réponses ont été données pour expliquer cette anomalie. Pourquoi le « oc » et l'« oïl » ont abouti à des véritables langues (bien que le domaine d'oc soit bien loin de partager une koinè) et le francoprovençal à rien du tout ? On a parlé d'impérialisme de la langue française qui a étouffé toutes les différences. Ce qui est vrai en partie mais qui n'explique pas tout puisque le nationalisme linguistique n'est pas si ancien. Il est né avec la Révolution Française et, sur le plan idéologique, il s'est affiné avec le Romantisme, quand la diffusion de la langue française avait déjà largement débordé de l'Ile de France. Villers-Cotterêts, 1539, doit être plutôt vu comme une mesure de rationalisation de la communication interne dans un projet centralisateur plutôt qu'une manifestation de colonialisme linguistique véritable ; un acte plus administratif que politique, du moins dans les intentions puisque ses répercussions politiques, dans le concret, sont allées bien au-delà. Dans le domaine francoprovençal, l'officialisation du passage du latin au français n'a été, pour la plupart des communautés, que la ratification d'une situation de fait. Les seules contestations, sont venues plutôt des nostalgiques du latin que des défenseurs du francoprovençal, appelé patois, alors comme aujourd'hui, dans les lieux où il est pratiqué. On a parlé aussi du conformisme de la Maison de Savoie et de sa soumission psychologique à la France, attitude qui, en admettant qu'elle ait été vraie, n'explique pas le comportement linguistique, analogue à celui de la Savoie, du Lyonnais, du Dauphiné et du Forez qui n'ont jamais été sous la légalité de la Maison de Savoie. Et encore, les lettres patentes d'Emmanuel Philibert de 1561 démontrent bien comment la Maison de Savoie, sur le plan linguistique, était plutôt réaliste que francophile, ayant prévu pour une partie importante de son domaine, le Piémont, l'usage officiel de la langue italienne.

Le fait que le domaine francoprovençal n'ait jamais fait partie du même état depuis le Haut Moyen Age au moins, n'a certainement pas contribué à la formation d'une koinè dans son aire.

Lyon, Grenoble et Saint-Étienne sous le royaume France ; Chambéry, Annecy, Suse et Aoste dans les Etats de Savoie ; Genève, Lausanne, Sion, Fribourg et Neuchâtel dans la Confédération Helvétique ont opté pour le français comme langue écrite déjà avant son officialisation et le francoprovençal, dans les villes principales du moins, a été rapidement cantonné dans un rôle subalterne. Les affi-

nités linguistiques entre les deux parlers gallo-romans n'ont certainement pas profité à la conservation du francoprovençal et sa crise a subi une accélération à partir de la fin du XIX^e siècle, quand, en Europe, le centralisme s'affirme, le contrôle social se fait plus efficace et la course vers l'homologation linguistique et culturelle dirigées commence. Et si en Vallée d'Aoste l'état de santé du francoprovençal est encore acceptable aujourd'hui, c'est probablement parce que la Vallée d'Aoste, depuis 1861, est sous la légalité italienne. Le contraste francoprovençal / italien est certainement plus marqué que celui entre francoprovençal / français et ce fait, bien perçu par les locuteurs, en Vallée d'Aoste, a toujours freiné l'intégration du francoprovençal à l'italien. Et surtout, il ne faut pas oublier que l'État italien, en Vallée d'Aoste, a dû « résoudre » d'abord « l'anomalie » francophone et tolérer, voire même utiliser d'une façon instrumentale, en attendant, la vitalité du francoprovençal.

Au début du troisième millénaire, la situation du francoprovençal est dramatique. Chassé des villes depuis longtemps, parfois des siècles, avec la seule exception d'Aoste, il recule rapidement dans les campagnes et les montagnes. En France, on trouve encore des locuteurs dans des communes rurales mais leur âge est très avancé. Les quelques jeunes qui le pratiquent encore, bien occasionnellement, ne l'ont généralement pas appris de leurs parents. En Suisse, la situation est légèrement meilleure. Mais il y a vingt ans déjà, les quelques patoisants du canton de Vaud avaient organisé des déplacements de plusieurs dizaines de kilomètres pour favoriser des rencontres dominicales entre les derniers patoisants... Depuis, la situation ne s'est guère améliorée. À ce qu'il paraît, la seule commune où les jeunes parlent le francoprovençal est Évòlène, en Valais. En Italie, le francoprovençal est encore vivant, bien qu'en pleine crise, en Vallée d'Aoste, dans les deux communes des Pouilles, Celle et Faeto, et dans quelques vallées piémontaises saignées par l'émigration vers les plaines.

Dans cette situation, songer à une reconquête du territoire de la part du francoprovençal est, passez-moi l'euphémisme, irréaliste, dans les villes surtout. Il est bien vrai qu'une pointe d'utopie a toujours profité à la cause, mais dans notre cas, au moment actuel, pour être efficace, il vaut mieux limiter les ambitions. Cette limitation des objectifs que toute personne de bon sens partage, ne signifie pas qu'on ne doit pas faire tous les efforts nécessaires pour la conservation de ce patrimoine irremplaçable qu'est l'héritage linguistique. Bien au contraire : les efforts devraient être multipliés. Depuis des années, avec des moyens et des fortunes différentes, de nombreuses associations travaillent sur le territoire pour la sauvegarde du francoprovençal : pensons aux nombreuses associations suisses réunies en fédération, au Centre de Conflans en Savoie, au Centre d'Études francoprovençales et au BREL en Vallée d'Aoste, à l'EFFEPI au Piémont, pour ne citer que les plus importantes.

Toutes ces associations ont utilisé l'écriture du francoprovençal comme moyen de promotion de la langue. Ne pouvant pas compter sur une koinè, chacun s'est évertué à écrire son propre patois. Soucieuses d'affiner l'instrument graphique pour le rendre apte à documenter le francoprovençal dans ses innombrables variétés, ces associations, s'appuyant sur des érudits locaux ou sur des universitaires, ont choisi une écriture plutôt phonétique : pour chaque son significatif on utilise un symbole ou une séquence de symboles graphiques, et, avec les lettres de l'alphabet latin, on s'évertue à traduire les sons des variétés francoprovençales en écriture. La pratique n'est pas si simple : l'inventaire des sons significatifs de la plupart des variétés est bien plus riche que celui des langues littéraires utilisées aussi dans l'aire (le français et l'italien), plus riche même de la somme de leurs phonèmes respectivement utilisés, puisqu'en francoprovençal on a la nécessité de représenter aussi des phonèmes inconnus aux deux langues, voire même les interdentales et les aspirées. Ces codes sont différents pour les différentes associations mais pas autant qu'on ne le croie puisqu'ils s'inspirent des mêmes principes. Relativement jeunes, en voie d'expérimentation, ils sont loin d'être des instruments parfaits, mais ils ont déjà fait leurs preuves et commencent à être couramment employés. Certes, il y a toujours des individus, des poètes du terroir surtout, qui ont inventé leur code, adapté à leur exigences, et ignorent les indications des associations : mais, c'est un fait négligeable et destiné à disparaître avec leur inventeur. D'ailleurs, les associations se sont toujours bornées à formuler des propositions sans jamais prétendre une adhésion généralisée.

La graphie phonétique a le grand avantage de permettre à chacun d'écrire, avec une bonne approximation, ce qu'il entend ou qu'il prononce. Avec une graphie de ce type, l'orthographe n'est plus un problème : la graphie reflète la prononciation et n'est pas issue d'un inventaire lexical établi et spécialement appris. À la lecture, une transcription phonétique, bien que simplifiée, peut déranger un peu ceux qui pratiquent d'autres variantes mais, généralement, elle ne préjuge pas l'intercompréhension. En plus, elle permet de documenter toutes les différences qui intéressent les scientifiques mais qui représentent aussi un patrimoine précieux qui nous a été transmis. Malheureusement, le problème de l'intercompréhension entre locuteurs du francoprovençal n'est pas un problème de graphie mais de substance : rien qu'en Vallée d'Aoste, l'intercompréhension, au niveau de la langue orale, entre deux locuteurs des deux extrémités, Gaby et Courmayeur par exemple, est très difficile et toujours improbable.

Il est vrai, que du point de vue normatif, le choix de l'écriture phonétique n'en est pas véritablement un, mais il ne faut pas oublier qu'il est impossible de trouver un code linguistique rigoureux pour une langue qui n'en est pas une !

Pratiquement, la solution proposée par les associations est celle des linguistes sur le terrain, celle de la transcription phonétique, mais simplifiée et adaptée aux claviers ordinaires qu'on trouve dans le commerce. Généralement, cette graphie est acceptée par les patoisants qui parfois sont même trop exigeants et prétendraient un code qui leur permette de reproduire convenablement certaines particularités phonétiques, insignifiantes sur le plan phonologique, qui caractérisent leur parler par rapport aux variétés similaires. Combien de fois avons-nous entendu, lors de séances de graphie avec des patoisants : « Oui, ça va... Mais cela ne correspond pas exactement à la prononciation : il faudrait introduire un autre symbole... »

La proposition avancée par Dominique Stich¹ ne va pas dans cette direction. Dans son système graphique qu'il appelle ORA (Orthographe de Référence A) et qu'il définit « supra dialectal » il refuse la transcription phonétique et opte pour une « graphie morphologique, archaïsante et étymologique ». La deuxième phase, illustrée dans sa thèse de doctorat, présentée dans une communication écrite lors du colloque de Thonon-les-Bains en février 2002 et reprise synthétiquement dans le document distribué par Alen Favro à Carema, l'ORB (Orthographe de Référence B) avance dans le même sens. Pratiquement, chaque mot devrait signaler par un graphème convenu sa fonction grammaticale, genre, nombre, flexion du verbe, etc., (graphie morphologique), il devrait conserver des traces de graphies historiques (graphie archaïsante) voire même de sa base étymologique grecque, celtique, latine, alémanique ou que sais-je (graphie étymologique). Ce procédé devrait éliminer les nombreux cas d'homonymie que l'écriture phonétique engendrerait.

Cependant quand ce procédé doit-il ou non être suivi ? Cela n'est pas très clair : pourquoi, par exemple, doit-on écrire « grafia », dans le titre même du texte de Alen Favro, et non pas « graphia », qui serait incontestablement étymologique comme le texte nous le conseille ?

Si le problème réside uniquement dans les homonymies, les solutions envisagées pour le résoudre risquent franchement d'en créer d'autres et encore plus difficiles à résoudre ! Je ne pense pas que l'homonymie représente un gros problème : en francoprovençal, l'homonymie revient moins souvent qu'en français et le contexte devrait facilement suggérer au lecteur le sens correct de la phrase. Comme dans les autres langues, puisque toutes les langues ont des homonymies. Les équations proposées par Stich : « graphie phonétique = prononciation et orthographe supra-dialectale = sens » sont une opinion, respectable mais, cependant, encore démontrer.

Le système d'orthographe supra dialectale, lié à aucune variété francoprovençale existante, priverait le patoisant de la référence naturelle à son patois et, prati-

quement, l'obligerait à apprendre un nouveau système linguistique, proche peut-être du sien mais, en même temps, complètement différent et, surtout, non traduisible automatiquement. C'est-à-dire qu'aucune règle ne peut être établie. Par exemple : quand je dis "s" dans tel conteste j'écris "t" ou bien : après telle séquence phonétique la voyelle "ou" s'écrit "o". Stich admet que le patoisant puisse continuer à prononcer ses mots comme l'a toujours fait, il ne manquerait que plus que cela ! Mais le problème n'est pas tellement celui de lire le plus correctement possible les textes écrits par les autres mais celui d'écrire son propre texte puisque aucune indication n'est donnée dans ce sens.

Stich nous propose de longues listes de mots, définis francoprovençaux, sans jamais nous préciser leur origine géographique ni énoncer les critères qui l'ont amené à la forme graphique proposée plutôt qu'à une autre. Pratiquement, on ne sait pas d'où ces mots sortent. On a l'impression, que quelque part dans le monde francoprovençal, quelqu'un a déjà fait un grand travail de normalisation lexicale, universellement accepté, et que Stich se borne à utiliser ce vocabulaire et à faire des considérations d'ordre grammatical, le comparant à l'occitan et au français. Stich énumère aussi toute une série de règles grammaticales qu'il établit arbitrairement en partant de prétendues constantes qu'on retrouverait dans des variétés de francoprovençal jamais explicitement citées. Mais l'affirmation la plus étonnante vient de la demi page consacrée à la syntaxe (au bas de la page 138) où l'auteur se borne à nous apprendre que « La syntaxe FP ne présente pas de différences notables par rapport au français. »...

Et ce n'est pas seulement la syntaxe qui ressemble étrangement à celle du français, mais tout le système proposé par Stich. Mais alors, ne serait-ce plus simple de dire que la langue française est la koinè des dialectes francoprovençaux et qu'on l'utilise pour la communication écrite officielle ?

Le livre de Stich, qui a certainement le mérite de poser des problèmes, est, à mon avis, largement déficitaire dans les solutions. Se situant entre la recherche scientifique et la fiction, le lecteur a toujours du mal à distinguer les passages éminemment scientifiques de ceux essentiellement imaginaires.

Alen Favro se rend quand même compte que le système proposé pourrait engendrer des critiques et, avec un escamotage un peu naïf, il les anticipe : « Je sâ ben que cen vat pas plère a tôs, que los localistos et los jacobins, sovent los mémos, vodront criticar cêl lévro, avouéc sûrament l'éde de quârques grants féodâls, homos et enstitucions, qu'aront pouere de pèdre lo monopolo sur lor petita règion ou lor petit sector d'activât ». Ce qui équivaut à dire : « Ceux qui nous critiquent sont des dépassés par les temps et les événements, des vendus, des malhonnêtes ». Ce qui ne manque pas d'arrogance, ni de présomption : vraiment ce dont nous avons besoin !

En réalité, ce que Stich nous propose, sans jamais le dire explicitement, n'est pas un nouveau système de graphie, mais une nouvelle langue, une véritable koinè. Ce qui est loin d'être un crime. Seulement, quand on avance des propositions, il serait nécessaire d'être plus clairs et de ne pas avoir peur d'appeler les choses par leur nom. Mais peu importe.

Une koinè pour quoi faire ?

Les hommes et les communautés qui ont déterminé l'histoire linguistique de notre zone n'ont pas ressenti la nécessité de favoriser sa formation et l'évolution historique, à tort ou à raison, a pris une direction différente : celle d'une solution diglossique français / francoprovençal ou italien / francoprovençal dans les vallées piémontaises et dans les Pouilles. Tout cela sans trop de grognements, sans revendications et sans remous populaires, avec l'exception de la Vallée d'Aoste qui, cependant, a toujours revendiqué le français par opposition à l'italien, le francoprovençal n'ayant jamais été objet de persécutions particulières de la part de l'État italien.

Faut-il vraiment inventer une koinè quand la langue a presque disparu, dans quelques zones du domaine, au moins ? Pourquoi ? Pour qui ? Ne serait-il pas plus réaliste de travailler pour la conservation (et la transcription) des variétés locales dans lesquelles les patoisants s'identifient le mieux ? Et encore, si koinè il faut, ne faudrait-il pas l'étudier d'une manière plus approfondie, plus collégiale et mieux expliquer les choix, veiller pour que les locuteurs s'y reconnaissent le plus possible ? Faudrait-il pas envisager plusieurs koinès, comme chez les Rhéto-Romans ?

La koinè est indispensable quand on envisage pour une langue donnée un avenir de langue officielle, avec un rayonnement relativement étendu et utilisable dans l'administration, les tribunaux, l'enseignement, le culte et la littérature. Elle doit être normative parce qu'elle doit assurer la compréhension, donc la communication, sans ambiguïtés orthographiques, grammaticales ou sémantiques, inacceptables dans certains lieux comme les bureaux publics, les tribunaux ou les écoles. Je crois que tous les patoisants, au moins une fois dans leur vie, ont rêvé un destin de ce type pour leur patois, pour la variété qu'ils pratiquent en particulier, qui est toujours ressentie meilleure que celle du voisin, plutôt ridicule, comme tout le monde sait... Il n'y a rien de mal à bercer ce genre de projets à la condition que la diffusion de la nouvelle langue officielle s'inspire du respect des langues des autres et qu'elle n'ait pas d'ambitions impérialistes. Si le projet pour le francoprovençal est de ce type, que la koinè soit la bienvenue. Mais dans ce cas, le problème de la koinè n'est plus un problème linguistique mais essentiellement politique. Il est donc inutile de trop s'appuyer, souvent en les forçant, sur les sciences du langage.

En démocratie, pour être bons tous les choix politiques doivent être partagés : il faut que le choix réponde à des exigences légitimes et profondes d'un groupe consistant de population concernée.

Il y a des langues d'états souverains, en Europe, qui n'ont pas encore une koinè définitive (si l'adjectif définitif peut être employé en parlant de langues...) comme le Néerlandais, ou bien ils en ont plusieurs comme le Rhéto-Roman en Suisse. Il y a des langues sans état qui ont atteint, après de longs débats, un assez haut degré de normalisation, bien qu'inégal : pensons à l'Occitan, au Catalan, au Basque, au Breton, au Corse, langues qui vantent généralement une « tradition », une longue histoire et une riche littérature. Donc, rien n'empêche qu'un processus normatif de ce type ne soit envisageable pour le francoprovençal aussi. Comme il pourrait être envisagé pour l'Italien du Nord, le Picard, le Franc-Comtois ou pour n'importe quel groupe de dialectes avec des affinités entre eux. Mais cela aurait quelques chances de succès seulement où ces dialectes sont encore vivants. Pas où ils ont disparu depuis des siècles, ni même depuis quelques décennies. Je connais un seul cas au monde de langue ressuscitée avec succès : c'est le cas de l'Hébreu. Mais il faut admettre que, dans ce cas, il y avait des raisons bien fortes et particulières pour qu'elle s'affirme. Et je connais aussi une seule langue retapée en bonne partie par des linguistes : le Turc. Mais cela s'est passé au début du XX^e siècle, dans un moment délicat pour l'Empire Ottoman, sous l'impulsion d'une personnalité comme Kemal Ataturk, en polémique avec le persan et l'arabe et au détriment d'autres langues comme l'Arménien ou le Kurde.

Pour résumer, si l'on pense que le Francoprovençal est un patrimoine important en tant que création unique par une communauté donnée dans un moment donné, qu'il est une langue que l'histoire a châtié la réduisant au rang de dialecte ; si l'on pense qu'il faut œuvrer pour le conserver, dans ses innombrables variétés, en tant qu'élément du patrimoine culturel collectif, dans un projet de sauvegarde de la diversité universelle et d'identification régionale ; si l'on pense que son avenir est à côté d'une autre langue parce qu'il n'arrivera jamais à reconquérir ses espaces historiques d'une manière exclusive ; alors, la koinè n'est pas nécessaire. Une bonne écriture phonétique, normalisée autant que possible à l'intérieur de l'aire ; un certain effort financier et organisationnel pour multiplier et relancer des initiatives, sont suffisants.

Mais si l'on pense que le Francoprovençal est une langue discriminée, injustement arrachée, que sa récupération est un besoin fondamental des populations qui le parlent encore ou qui l'ont parlé, même si à une époque très reculée, qu'il faut donc lui donner une officialité dans l'usage et l'enseigner pour qu'il redevenue le code linguistique commun de Saint-Étienne à Aoste et de Grenoble à Fribourg ; si l'on pense qu'il existe un pays francoprovençal et que ce pays

mériterait d'être reconnu, unifié, qu'il aurait le droit de s'autogouverner, et d'avoir sa langue, bien distincte, bien que fort semblable, de celle des voisins, dans ce cas, la koinè n'est pas seulement nécessaire mais indispensable et son établissement devient urgent.

Les deux options sont distinctes et il faut choisir l'objectif sur lequel miser parce que les chemins pour les atteindre sont différents. Avant toute décision, le problème doit bien être évalué dans ses détails et dans son ensemble. Surtout si l'on penche pour la deuxième option qui est une option politique qui sous-entend une stratégie complexe et présuppose l'implication de vastes secteurs de l'opinion publique étant donné qu'elle met en question l'existence même des États ! Personnellement, je suis pour l'autodétermination des peuples, donc je ne suis aucunement impressionné par l'idée de sécession, mais il faut se rendre compte qu'on ne parle pas de cela à la légère, seulement pour en parler ! On ne bâtit pas un projet politique agressif, apporteur de profondes divisions sur un parler difficile à cerner qu'on ne pratique presque plus.

Dans des réalités de type catalan, basque ou corse, évoquées plus en haut, l'idée de sécession est bien présente et elle fait partie de l'humus politique et populaire. Elle n'est probablement pas majoritaire mais elle intéresse des couches importantes de populations et elle est soutenue politiquement par des groupes d'opinion importants. On peut être pour ou contre cette idée mais on ne peut pas en nier la diffusion sur le territoire. Dans l'aire francoprovençale, ce type de culture manque complètement, avec l'exception notable de la Vallée d'Aoste où l'idée séparatiste, actuellement, est cependant largement minoritaire. Bien sûr, avec un peu de travail politique, l'idée peut trouver des adeptes, surtout autour du Mont-Blanc où la conscience d'une identité commune est assez partagée par la population. Mais comment faire avec Lyon, la capitale, Grenoble, Saint-Étienne, Bourg-en-Bresse, Genève, Neuchâtel ? Les probabilités de réalisation d'un plan politique de ce genre sont minimales et le coût en terme de paix sociale surtout, seraient énormes. Je ne dis pas que la mission est impossible parce que, l'a dit le poète : « Impossible n'est pas francoprovençal ! ».

Il faudrait plutôt se demander si cela en vaut vraiment la peine ! Faut-il dépenser des énergies précieuses pour un projet si aléatoire et déchirant ? Avec le risque aussi de faire le jeu de personnes sans scrupules, de politiciens pourris qui, foncièrement insouciantes du projet, pourraient y trouver l'opportunité pour se faire connaître et pour réaliser des bénéfices personnels au détriment des espoirs de quelques idéalistes ?

Cela s'est déjà vu.

Le chemin à emprunter est un autre et, à mon avis, ne passe pas par une langue supra dialectale. Si nous avons vraiment besoin d'un grand projet, essayons de

voir vraiment en grand : travaillons pour et dans la diversité linguistique d'un côté et, sur le plan politique, engageons nous pour une euro-région francoprovençale, par exemple, dans le cadre d'une Europe unie.

Dans ce nouveau contexte, notre langue jouerait un rôle certainement plus central qu'à l'heure actuelle.

NOTES

- ¹ Stich Dominique, *Parlons Francoprovençal*, L'Harmattan, Paris, 1998.